

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Berry, tenue le mardi 6 mai 2025, à 19 h 30, au 274 route 399. Sont présents, le maire, monsieur Jules Grondin, les conseillers (ères) suivants (es) :

Présent : René Roy (01)
 Jacques Dussault (02)
 Vacant (03)
 Laurent Marcotte (04)
 Sylvie Gauthier (05)
 Martine Roy (06)

Absent :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jules Grondin, Marie-Ève Strzelec, greffière-trésorière est présente. Le maire déclare la séance ouverte.

071-05-2025

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Laurent Marcotte et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert.

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 AVRIL 2025**
3. **PRÉSENTATION DES COMPTES**
 - 3.1. PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ
 - 3.2. PRÉSENTATION DES COMPTES SECTEUR FORÊT
 - 3.3. PRÉSENTATION DES COMPTES DU COMPTOIR POSTAL
4. **FINANCES**
5. **TABLE DES MAIRES**
6. **ADMINISTRATION**
 - 6.1. OCTROI D'UN NUMÉRO CIVIQUE
 - 6.2. OFFRE DE SERVICES – CREUSAGE DE Puits
 - 6.3. OFFRE DE SERVICES – PLAN CADASTRAL D'UNE PORTION DE NOUVELLE RUE ET L'ARPEMENT
 - 6.4. MÉNAGE DU PRINTEMPS – CONTENEURS
7. **PÉRIODE DE QUESTION**
8. **AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1. MAI, MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS
 - 8.2. APPUI AU PROJET STRUCTURANT CDESC
 - 8.3. BILAN ANNUEL DES ADL 2024
9. **INSPECTEUR**
10. **VOIRIE**
 - 10.1. OFFRE DE SERVICES – BALAYAGE DES PONTS ET DES INTERSECTIONS
11. **FORÊT**
 - 11.1. CONTRAT DE PRÉPARATION DE TERRAIN
 - 11.2. MANDAT DE GESTION
 - 11.3. AUTORISATION APPEL D'OFFRES VENTE DE BOIS ÉTÉ ET HIVER
 - 11.4. FINANCEMENT DU GROUPE DE RECHERCHE EN ÉCOLOGIE DE LA MRC D'ABITIBI (GREMA)
12. **CORRESPONDANCE – AVEC PRISE DE DÉCISION**
 - 12.1. ABOLITION DU PROGRAMME RÉNO-RÉGION
13. **CORRESPONDANCE – SANS PRISE DE DÉCISION**
 - 13.1. BONIFICATION TECQ 2024-2028
14. **RÈGLEMENT**
 - 14.1. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT #211 CONCERNANT LA GESTION ET LA DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
15. **PÉRIODE DE QUESTION**
16. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

072-05-2025

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} AVRIL 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par : Mme Sylvie Gauthier;
Secondé par : M. Laurent Marcotte;
Et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 1^{er} avril 2025 soit accepté tel que rédigé.

2 citoyens arrivent.

073-05-2025

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par : M. Laurent Marcotte;
Secondé par : Mme Martine Roy;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer, soit ;

Salaires payés avec les dépôts #43 à 66 pour un total de 16 282,31\$;

Comptes payés avec les transactions #21 à 78 pour un total de 99 083,03\$;

Comptes à payer avec les chèques #28 à 31 et les transactions #79 à 89 pour un total de 136 433,77\$.

1 citoyen arrive.

074-05-2025

PRÉSENTATION DES COMPTES DU SECTEUR FORÊT

Il est proposé par : M. Jacques Dussault;
Secondé par : M. René Roy;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés, soit ;

Comptes payés avec les transactions #13 à 18 pour un total de 276 468,63\$.

075-05-2025

PRÉSENTATION DES COMPTES DU COMPTOIR POSTAL

Il est proposé par : Mme Martine Roy;
Secondé par : M. René Roy;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER ET D'APPROUVER le compte payé, soit ;

Compte payé avec un paiement en ligne d'un total de 108,81\$.

TABLE DES MAIRES

Le maire résume les points traités.

076-05-2025

OCTROI D'UN NUMÉRO CIVIQUE

ATTENDU QUE le conseil municipal a reçu une demande citoyenne pour un ajout de numéro civique;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Sylvie Gauthier;
Secondé par : Mme Martine Roy;
Et résolu à l'unanimité;

QUE l'ajout de numéro civique soit fait comme suit :

Numéro de lot : 4 880 295 A
Adresse : 1, chemin Desboues

QUE l'achat et l'installation de la plaque et le poteau requis à l'identification du terrain, sera fait par le propriétaire.

077-05-2025

OFFRE DE SERVICES – CREUSAGE DE PUIITS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé à différentes compagnies une offre de proposition concernant le forage d'un puits pour l'alimentation en eau de deux bâtiments communautaires et l'arrosage de la patinoire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a reçu trois offres de proposition mais une offre de proposition n'est pas détaillée :

Compagnies	Prix avant taxes applicables
Groupe Puitbec	23 880,00\$
Puits Abitibi	20 465,00\$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. René Roy;
Secondé par : M. Laurent Marcotte;
Et résolu à l'unanimité ;

QUE le conseil accepte l'offre de proposition concernant le forage d'un puits pour l'alimentation en eau de deux bâtiments communautaires et l'arrosage de la patinoire de Puits Abitibi au montant de 20 465,00\$ avant les taxes applicables.

078-05-2025

OFFRE DE SERVICES – PLAN CADASTRAL D'UNE PORTION DE NOUVELLE RUE ET L'ARPEMENTAGE

ATTENDU QUE des travaux d'arpentage sont requis pour la préparation d'un plan cadastral en vue de créer trois nouveaux terrains à partir du lot 3 615 779 et pour le piquetage de la nouvelle rue;

ATTENDU QUE l'arpenteur-géomètre a soumis une offre de service au montant de 3 750 \$, taxes en sus, excluant les frais du permis de lotissement et d'enregistrement estimés à 285 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Sylvie Gauthier;
Secondé par : M. Jacques Dussault;
Et résolu à l'unanimité ;

QUE le conseil municipal octroie le mandat à l'arpenteur-géomètre pour la réalisation des travaux décrits dans l'offre de service, au coût de 3 750 \$, taxes en sus, et autorise la direction générale à fournir les coordonnées nécessaires pour l'ouverture du dossier.

MÉNAGE DU PRINTEMPS – CONTENEURS

Le maire informe les citoyens que les conteneurs seront à leurs dispositions du 30 mai au 9 juin 2025 au bureau municipal ainsi que dans la cour de l'église de St-Gérard.

PÉRIODE DE QUESTION

Le conseil répond aux questions des citoyens.

MAI, MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

L'administration a fait une commande d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts organisé par le Ministère et l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue. La distribution se fera les 20-21-22 mai 2025. L'OBVAJ sera présent le 20 mai.

079-05-2025

APPUI AU PROJET STRUCTURANT CDESC

ATTENDU QUE la Corporation du développement économique et social du centre souhaite déposer un projet au fonds structurant de la MRC d'Abitibi afin de créer un pavillon;

ATTENDU QUE le projet consiste à l'installation d'un pavillon de 16 pieds x 24 pieds et l'installation de deux tables de pique-nique;

ATTENDU QUE le projet correspond aux exigences d'un projet structurant et que sa réalisation représente les besoins de notre collectivité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Martine Roy;
Secondé par : M. Jacques Dussault;
Et résolu à l'unanimité ;

QUE les membres du conseil appui la demande au fonds de projet structurant de la MRC d'Abitibi;

QUE le conseil s'engage à contribuer financièrement pour un montant de 1 000,00\$ pour la réalisation du projet.

BILAN DES ADLS 2024

Le maire fait un résumé du portrait des réalisations des agentes de développement local de la MRC d'Abitibi;

Nombre d'activités organisées par les ADL : 316

Nombre de projets dans lesquels les ADL sont impliquées : 129

Nombre de comités dans lesquels les ADL sont impliquées : 82

Nombres de formations suivies par les ADL : 39

Nombres de rencontres pour les activités, comités et rencontres des ADL : 482

Montant reçu en subvention en lien avec les demandes de subventions effectuées par les ADL : 2 183 535\$

Nombres de demandes d'aides financières effectuées par les ADL : 138

L'agente de développement de Berry été chercher 139 291,59\$ en subvention.

080-05-2025

OFFRE DE SERVICES – BALAYAGE DES PONTS ET DES INTERSECTIONS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux offres de service pour le balayage des ponts et intersection soit;

Équipements Drolet : 2 633,00\$
Scellant Abitibi : 1 440,00\$

Il est proposé par : M. René Roy;
Secondé par : M. Laurent Marcotte;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER l'offre de service pour le balayage des ponts et des intersections de Scellant Abitibi au coût de 1 440 \$ avant les taxes applicables.

081-05-2025

CONTRAT DE PRÉPARATION DE TERRAIN

Il est proposé par : M. Jacques Dussault;
Secondé par : M. René Roy;
Et résolu à l'unanimité ;

QUE le conseil autorise le maire Jules Grondin ainsi que la directrice générale Marie-Ève Strzelec à signer les contrats de préparation de terrain pour la saison 2025.

082-05-2025

MANDAT DE GESTION

Il est proposé par : M. Jacques Dussault;
Secondé par : Mme Sylvie Gauthier;
Et résolu à l'unanimité ;

QUE le conseil autorise le maire Jules Grondin ainsi que la directrice générale à signer l'entente de service pour le mandat de gestion de l'entente de délégation avec Sylviculture La Vérendrye pour la saison 2025-2026.

083-05-2025

AUTORISATION APPEL D'OFFRES VENTE DE BOIS ÉTÉ ET HIVER

Il est proposé par : Mme Martine Roy;
Secondé par : M. Jacques Dussault;
Et résolu à l'unanimité ;

QUE le conseil autorise la directrice générale à procéder aux appels d'offres sur invitation pour la vente de bois d'été et d'hiver.

084-05-2025

FINANCEMENT DU GROUPE DE RECHERCHE EN ÉCOLOGIE DE LA MRC D'ABITIBI (GREMA)

CONSIDÉRANT QUE l'entente de financement du Groupe de recherche en écologie de la MRC d'Abitibi (GREMA) impliquant la MRC d'Abitibi ainsi que la collaboration des délégataires des ententes de délégation de gestion (EDG) de Berry, Cellule des Côteaux, St-Dominique-du-Rosaire, St-Mathieu-d'Harricana et l'UQAT est arrivée à expiration en 2024;

CONSIDÉRANT QUE le GREMA a soumis une nouvelle demande de soutien financier à la MRC d'Abitibi de l'ordre de 100 000\$ par année pour une période de 3 ans;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des délégataires des ententes de gestion reconnaît l'importance de promouvoir des projets de recherche pointus et typique à la MRC d'Abitibi;

CONSIDÉRANT QUE la poursuite du soutien de la MRC d'Abitibi au GREMA permettrait de financer ces recherches spécifiques tout en formant une relève scientifique de haut niveau en milieu universitaire sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le GREMA a démontré sa capacité à utiliser la contribution de la MRC d'Abitibi afin de générer un effet de levier permettant de multiplier son impact;

CONSIDÉRANT QUE le financement du GREMA respecte les ententes de délégation de gestion conclue avec le ministère des Ressources Naturelles et des Forêts (MRNF) en contribuant au développement dans le domaine forestier, dans la gestion des forêts et la protection de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE les sommes seront réparties en fonction du nombre d'hectare de chacune des cinq (5) EDG de la MRC d'Abitibi;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Jacques Dussault;
Secondé par : M. René Roy;
Et résolu à l'unanimité ;

QUE la Municipalité de Berry, délégataire de l'entente de délégation de gestion de la forêt (EDG) No 1057 s'engage à allouer un financement au montant 13 000\$ par année, sur une période de trois (3) ans pour soutenir le GREMA;

QUE la contribution financière est conditionnelle à ce que les cinq (5) EDG adoptent une résolution confirmant leur contribution financière.

085-05-2025

ABOLITION DU PROGRAMME RÉNO-RÉGION

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique;

CONSIDÉRANT QU'il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;

CONSIDÉRANT QUE, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;

CONSIDÉRANT QUE la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Martine Roy;
Secondé par : M. Jacques Dussault;
Et résolu à l'unanimité ;

DE RELANCER immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme;

DE RENDRE à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec;

QUE cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :

- M. François Legault, premier ministre du Québec
- Mme France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation
- M. Eric Girard, ministre des Finances
- M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond–Bois-Francs, président de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale
- Mme Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement
- Mme Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement
- Mme Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement
- M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec
- Mme Suzanne Blais, députée à l'Assemblée nationale Abitibi-Ouest
- M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités

BONIFICATION TECQ 2024-2028

La ministre des Affaires municipales nous informe que la Municipalité dispose d'une aide additionnelle de 75 000\$ au programme TECQ 2024-2028.

086-05-2025

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT #211 CONCERNANT LA GESTION ET LA DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Avis de motion est donné par M. Laurent Marcotte, que le conseil adoptera le règlement #211 concernant la gestion et la disposition des matières résiduelles à une séance ultérieure et en fait la présentation.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTION

Le conseil répond aux questions des citoyens.

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

Présents : 8

087-05-2025

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Sylvie Gauthier et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 20 h 06.

Adopté à l'unanimité;

Jules Grondin, maire

Marie-Ève Strzelec, directrice générale et
greffière trésorière

Je, Jules Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.